Le CESE a voté son avis Financer la transition écologique et énergétique

Le 10.09.2013

PUBLIÉ LE 10/09/2013

Aujourd'hui, la dégradation de l'environnement se caractérise par la présence de risques massifs et interconnectés, dont l'intensité croît de manière exponentielle. La lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité ou l'accès aux matières premières, appellent à une réponse forte avant que la situation ne devienne irréversible.

La transition écologique et énergétique, démarche concrète et progressive, est une voie possible pour réagir à ces enjeux, dans la perspective du développement durable. Elle dépasse largement les politiques sectorielles environnementales et rejoint les questions d'emploi, de compétitivité et de bien-être. Mais la transition écologique a un coût : celui d'une anticipation collective qui doit se traduire par des politiques publiques solides, appuyées par des outils financiers adaptés, qui doivent être abordés en tenant compte du contexte socio-économique, pour pouvoir ensuite être mis en œuvre.

C'est tout le sens de cet avis du Conseil économique social et environnemental, rapporté par Gaël Virlouvet (Groupe environnement et nature), au nom de la section de l'économie et des finances présidée par Hugues Martin (Groupe des personnalités qualifiées).Cet avis a été voté en assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental, le 10 septembre 2013 avec 175 votants : 111 voix pour ; 39 voix contre et 25 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026